



MERCREDIS DU SPORT



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : djs-mds@paris.fr

mis à jour le mardi 14 mars 2023

FOOTBALL

Huitièmes de finale

PUPILLES Excellence A et B

I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 22 mars 2023

Liste des qualifiés Pupilles Excellence A (les 2 premiers de chaque poule)

LA FONTAINE PU1	MANIN BRUNET PU1	BUFFON PU1
FOURCROY LAUGIER PU1	LASALLE PU1	PICPUS PU1
ST FERDINAND PU1	RECOLLETS PU1	RICAUT PU1
AMPERE PU1	BOLIVAR PU1	VANDREZANNE PU1
CHAPTAL PU1	ST SEBASTIEN PU1	OUEST PU1
LEMERCIER PU1	GAMBETTA PU1	CORBON PU1
FLOCON PU1	PELLEPORT PU1	JEANINE MANUEL PU1
CHAMPIONNET PU1	MARYSE HILSZ PU1	DUPLEIX PU1

Liste des qualifiés Pupilles Excellence B (les 3èmes et 4èmes de chaque poule)

PEREIRE PU1	COTTON PU1	POMMARD PO1
REIMS PU1	TANGER PU1	ENFANTS D'IZIEU PU1
BIENFAISANCE PU1	OURCQ PU1	QUATRE FILS PU1
EPINETTES PU1	JULIEN LACROIX PU1	CHERBOURG PU1
JOUFFROY SAUSSURE PU1	RIBLETTE PU1	FALGUIERE PU1
STE ISAURE PU1	SORBIER PU1	LACORDAIRE PU1
FOYATIER PU1	NEUVE ST PIERRE PU1	CAMOU PU1
VILLETTE PU1	REUILLY PU1	

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale 22-23

III. TERRAINS : cf Circulaire générale 22-23

IV. REGLES : cf Circulaire générale 22-23

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

PUPILLES : 2011 – 2012 – 2013 TOURNOI : 1 X 15 min MATCH : 2 X 15 min

Temps des matchs adaptables selon les besoins.

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO : ballons T4

VII. **FEUILLES DE MATCHES** : cf Circulaire générale 22-23

VIII. **TRANSMISSION DES RÉSULTATS**

Par Internet : [envoyer-les-resultats](#)

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. **LICENCES** : cf Circulaire générale 22-23

IX. **LITIGE** :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. **ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante

XI. **FORMULE SPORTIVE**

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. **ARBITRAGE** : cf circulaire générale 22-23

XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS

Pupilles Excellence A : 24 équipes

- 8 tournois de 3

Sont qualifiés les deux premiers de chaque tournoi soit :

16 équipes qualifiées pour les quarts de finale le 12 avril 2023

Les perdants sont reversés en 1er tour de Coupe le 5 avril 2023

Pupilles Excellence B : 23 équipes

- 7 tournois de 3 et 2 matchs

Sont qualifiés les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match soit :

15 équipes qualifiées pour les quarts de finale le 12 avril 2023

Les perdants sont reversés en 2eme tour de coupe le 5 avril 2023

HUITIÈMES de FINALE

PUPILLES EXCELLENCE A et B

MERCREDI 25 mars 2020

Stade Jean-Pierre Wimille : 56 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75116 Paris
Métro : Porte Dauphine

RESPONSABLE : ST FERDINAND

Pupilles Excellence A

TOURNOI n° 1 : ST FERDINAND PU1 – FOURCROY LAUGIER PU1 – CHAPTAL
PU1

Stade de la porte d'Asnière : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris
Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long

RESPONSABLE : AMPERE

Pupilles Excellence A

TOURNOI n° 2 : AMPERE PU1 – LA FONTAINE PU1 – LEMERCIER PU1

Stade Léon Biancotto : 6 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clichy

RESPONSABLE : JOUFFROY SAUSSURE

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 3 : JOUFFROY SAUSSURE PU1 – REIMS PU1 – PEREIRE PU1

Stade Max Rousié : 28 Rue André Bréchet, 75017 Paris
Métro ou Tram : Porte de Saint-Ouen

RESPONSABLE : EPINETTES

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 4 : EPINETTES PU1 – BIENFAISANCE PU1 – FOYATIER PU1

Stade Bertrand Dauvin : 12 Rue René Binet, 75018 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clignancourt

RESPONSABLE : FLOCON

Pupilles Excellence A

TOURNOI n° 5 : FLOCON PU1 – LASALLE PU1 – RECOLLETS PU1

Stade de la Porte d'Aubervilliers : 29 rue de la porte d'Aubervilliers, 75018 Paris
Tram : Porte d'Aubervilliers

RESPONSABLE : TANGER

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 6 : TANGER PU1 - STE ISAURE PU1 – COTTON PU1

Match n° 7 : OURCQ PU1 – VILLETTE PU1

Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019
Métro : Hoche **Tram** : Delphine SEYRIG

RESPONSABLE : MANIN BRUNET

Pupilles Excellence A

Tournoi n° 8 : MANIN BRUNET PU1 – CHAMPIONNET PU1 – BOLIVAR PU1

Stade Louis Lumière : 30 Rue Louis Lumière, 75020 Paris
Tram : Mairie de Miribel

RESPONSABLE : GAMBETTA

Pupilles Excellence B

Tournoi n° 9 : GAMBETTA PU1 – PELLEPORT PU1 – BUFFON PU1

Stade Docteurs Déjerine : 36 Rue des Docteurs Déjerine, 75020
Métro : Porte de Montreuil

RESPONSABLES : ST SEBASTIEN

Pupilles Excellence A

MATCH n° 10 : ST SEBASTIEN PU1 – MARYSE HILSZ PU1 – PICPUS PU1

Centre Sportif Maryse Hilsz : 34 Rue Maryse Hilsz, 75020
Métro ou Tram : Porte de Montreuil

RESPONSABLES : JULIEN LACROIX

Pupilles Excellence A

**TOURNOI n° 11 : JULIEN LACROIX PU1 – REUILLY PU1 – NEUVE ST PIERRE
PU1**

Stade Léo-Lagrangé : 68 Boulevard Poniatowski, 75012
Métro ou Tram : Porte de Charenton

RESPONSABLE : POMMARD

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 12 : POMMARD PU1 – RIBLETTE PU1 – SORBIER PU1

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014

Tram : Jean Moulin

RESPONSABLE : OUEST

Pupilles Excellence A

TOURNOI n° 13 : OUEST PU1 – VANDREZANNE PU1 – DUPLEIX PU1

Stade La Plaine : 13 rue du Général Guillaumat, 75015

Tram : Brancion

RESPONSABLE : CORBON

Pupilles Excellence A

TOURNOI n° 14 : CORBON PU1 – RICAUT PU1 – JEANINE MANUEL PU1

Stade Suzanne Lenglen : 2 Rue Louis Armand, 75015

Métro : Balard Tram : Suzanne Lenglen

RESPONSABLE : LACORDAIRE

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 15 : LACORDAIRE PU1 – FALGUIERE PU1 – ENFANTS D'IZIEU PU1

Stade Emile Anthoine : 16-18, ave de Suffren 75007 PARIS / Tel : 01.53.69.61.50

Métro : Bir Hakeim

RESPONSABLE : CAMOU

Pupilles Excellence B

TOURNOI n° 16 : CAMOU PU1 – QUATRE FILS PU1 – CHERBOURG PU1